



**MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES**

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



**FONDS EUROPÉEN
DE
DÉVELOPPEMENT**

**Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux
Filières Inclusives dans le Centre de Madagascar (AFAFI Centre)**

ENGAGEMENT FINANCIER/BUDGÉTAIRE GLOBAL N° MG/FED/041-
602

11^{ème} Fond européen de développement

Référence: 166402

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 14
Janvier 2020

QUESTIONS / REPONSES Mail du 18 Décembre 2019

N°	Questions	Réponses
1	Le solde de la subvention (c'est-à-dire la différence entre le coût total de l'action et le montant demandé à l'administration contractante) doit être financé par des sources autres que le budget de l'Union européenne ou le Fonds européen de développement) peut-il être financé directement par le prestataire ?	Oui
2	Ce solde peut-il prendre la forme d'une prestation intellectuelle dûment justifiée, réalisée dans le cadre du projet ?	Oui. Les subventions de l'UE se font sur le principe de remboursement d'un pourcentage prédéfini du montant global des coûts éligibles du projet. Le candidat doit disposer des capacités financières et techniques assurant le financement du solde.
3	Quels sont les autres types de financement éligibles pour ce solde ?	Ce cofinancement peut provenir de plusieurs sources: <ul style="list-style-type: none"> • Autres contributions (demandeurs, autres donateurs, etc.) • Revenus générés par l'action • Contribution en nature